

D 2022 09 05 048

Accusé de réception en préfecture
001-210102810-20220512-D20220905048-DE
Date de télétransmission : 12/05/2022
Date de réception préfecture : 12/05/2022

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'ORNEX 9 MAI 2022

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de convocation du conseil municipal : Le 3 mai 2022

L'an deux mille vingt-deux, le neuf mai, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Jean-François OBEZ, Maire.

Présents : J-F. OBEZ, S. MANFRINI, M-C. ROCH, W. DELAVENNE, M. GIRIAT, J. DIZERENS, A. BOUSSER, O. GUICHARD, R. OTZENBERGER, J. DAZIN, G. MASRARI, M. FOURNIER, M. GRENIER, M. GALLET, D. GANNE, Y. DUMAS, C. BIOLAY, Michèle GALLET, M. LAPTEVA, M. CHALENDAR

Absents excusés: J-M. PALINIEWICZ, F. KHIAR, A. HERRING, P. GUINOT, V. KRYK, C. TOWNSEND, H. GRANGE, Procurations : J-M. PALINIEWICZ à M-C. ROCH, F. KHIAR à G. MASRARI, H. GRANGE à M. CHALENDAR, P. GUINOT à J. DIZERENS, C. TOWNSEND à M. GIRIAT, V. KRYK à O. GUICHARD

Assistaient : I. GOUDET, directrice générale des services, A. SANCHEZ, directeur général adjoint, E. RABOT adjointe administrative.

14. Enfance – Modification du règlement intérieur des activités périscolaires

L'école de Villard a changé de nom.

Il convient d'intégrer cette modification dans le règlement intérieur des activités périscolaires.

Après en avoir débattu et en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité de ses membres votants :

- **VALIDE** le règlement intérieur ci-joint intégrant les modifications proposées.

Fait à Ornex, le 13 mai 2022

Jean-François OBEZ



Certifié exécutoire le : 13 mai 2022

Affiché le : 13 mai 2022
Par délégation du Maire

Olivier GUICHARD,
1^{er} adjoint

